Envoyé en préfecture le 28/06/2017
Reçu en préfecture le 28/06/2017
Affiché le 29/06/17
ID : 016-211601133-20170620-2017_06_097-DE

Conseil Municipal

Extrait du Registre des Délibérations

Réunion du 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LA COURONNE se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. DAURÉ Jean-François, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, le 13 juin 2017.

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	17
Nombre de procurations de vote :	06

PRESENTS

M. DAURÉ Jean-François, Maire

M. BONNET Jacky, Mme AVRIL Annie, M. GOURDON Jean-François, Melle SEMANE Zahra, M. TEXIER Philippe, Mme FOURRIER Maud et Mme CHEVALEYRE Chantal, Adjoints

Mme CLERAC Marcelle, Mme DUMAINE Francine, M. AUBINEAU Joseph, Mme BILLAUD Marie-Christine, M. O'BYRNE Jean-Pierre, M. BELLEFAYE Jacques, Mme ROUSSEL Christine, M. DEPLANQUE Pierre, Mme THOMAS Dolorès, Conseillers municipaux.

EXCUSES - ABSENTS

Mme HOURY Marylin, M. PENELLE François

M. DORE Jean-Jacques, M. BLONDEL Eric, M. COURTAUD Frédéric, M. BESSON Luc

PROCURATIONS DE VOTE

M. LAMBERT Christian à Mme CHEVALEYRE Chantal
Mme RIVOISY Martine à Mme AVRIL Annie
M. GUITARD Daniel à M. BELLEFAYE Jacques
M. BOUAZZA Laïd à Mme CLERAC Marcelle
Mme PICHON Delphine à M. DAURE Jean-François
Mme LOBIT Christelle à M. AUBINEAU Joseph

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme DUMAINE Francine

CREATION DE POSTES
DELIBERATION N°2017/06 – 097

Envoyé en préfecture le 28/06/2017
Reçu en préfecture le 28/06/2017
Affiché le 29/06/17
ID : 016-211601133-20170620-2017_06_097-DE

La Couronne
Commune de la Charente

CREATION DE POSTES
DELIBERATION N°2017/06 – 097

Il est proposé la création des postes suivants :

Pour le service financier suite à départ par voie de mutation d'un agent :
- 1 Adjoint administratif

Pour le service accueil, pérennisation d'un agent actuellement en contrat d'accompagnement à l'emploi :
- 1 Adjoint administratif

Pour le service communication-culture, un régisseur pour les manifestations :
- 1 Agent de maitrise - 1 Agent de maitrise principal - 1 Technicien.

Pour ces 3 postes, en fonction de la personne recrutée, 2 des postes seront supprimés en septembre.

Pour le service éducation :
- 1 Agent social

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (0 vote contre, 0 abstention), le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER la création de postes telle que présentée ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie, le 23 juin 2017

Le Maire,

Jean-François DAURÉ

MAIRIE DE LA COURONNE 16400 CHARENTE